



ASFS Programme de Formation



Cours de base : carottage

Module 2: Structure

Contenu/objectifs du cours	Les participants au cours reçoivent des instructions théoriques et pratiques complètes sur le carottage avec des exigences élevées, comme le travail "de bas en haut", le carottage en continu, etc. Les connaissances techniques sont transmises et mises en pratique. La formation théorique comprend les connaissances nécessaires pour travailler de manière autonome. Les travaux sont effectués par tournus et comprennent : des carottages dans le béton et les pierres naturelles. Les forages sont réalisés dans différentes positions et longueurs de forage. Les niveaux de difficulté sont basés sur le premier module (base) du cours de base de carottage et sont augmentés dans ce cours.
Groupe ciblé	Le cours s'adresse aux collaborateurs qui s'intéressent à une formation aux exigences élevées et qui souhaitent se perfectionner de manière spécifique.
Conditions requises	Collaborateurs qualifiés ayant suivi avec succès le module 1 : base du cours sur le carottage et ayant ensuite acquis au moins 6 mois d'expérience pratique dans le secteur du sciage de béton. Bonne capacité d'apprentissage. Très bonnes connaissances de l'allemand à l'oral et à l'écrit.
Attestation	<ul style="list-style-type: none">• Les cours sont inscrits dans le certificat de formation.• A la fin des modules 1 et 2, les participants reçoivent un certificat → Cours de base de carottage
Lieu de formation	Centre de formation ASFS, Bellach
Durée du cours	3 Jours ouvrables
Date des cours	<ul style="list-style-type: none">• Les dates sont disponibles sur le site web.• <u>Le cours sera organisé si le nombre d'inscriptions est suffisant (4 participants).</u>• Il est possible de s'inscrire à des cours qui ne sont pas publiés. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, nous vous informerons des dates de cours possibles.•
Coûts	Membres ASFS Fr. 1'895.- AVV - Supplément pour les non-membres Fr. 948.- ⇒ La TVA est facturée en sus des frais de cours, au taux actuellement en vigueur. Les informations relatives aux frais supplémentaires et à l'indemnisation du Fonds paritaire figurent dans le document "Informations générales et conditions de cours"
Inscription	Via le formulaire d'inscription directement sur notre site web www.svbs.ch